le Suzien

Le magazine de Suze-la-Rousse

1ère Edition / Décembre 2020

Le mot du comité de rédaction

Nous sommes heureux de vous présenter ce premier numéro du « Suzien ».

Son élaboration est assurée par un comité de rédaction réunissant des conseillers municipaux : Blandine Fontaine, Carine Froment, Stéphanie Jouve, Sandrine Labaume, Pascale Léger, Rémy Parrier et Nathalie Sage. Nous sommes aidés dans cette tâche par le secrétariat de mairie et nous l'en remercions.

Notre souhait est de **matérialiser un trait d'union entre la municipalité et ses administrés.** Vous y trouverez des informations sur la commune, ses actualités, des informations pratiques. Son contenu se veut plus léger, informatif et non exhaustif. Nous l'avons réduit à une vingtaine de pages.

Vous retrouverez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la mairie. Ils sont également affichés dans le hall de celle-ci.

Vous serez peut-être surpris de lire l'état civil de l'année 2019 en page 14. L'année 2020 a été une année de transition chaotique pour les raisons sanitaires que vous ne connaissez que trop bien. Vous retrouverez l'état civil 2020 dans la prochaine édition du printemps 2021.

Il était d'usage que chaque association publie un article, nous avons fait le choix de faire des zooms sur quelques associations à chaque parution afin de mettre en lumière chacune d'elle autour d'un événement particulier les concernant !

N'hésitez pas à nous faire remonter des infos, des photos !

La publication du Suzien sera semestrielle et sa distribution assurée par les élus.

Vous le trouverez sous format numérique sur le site internet de la commune.

Depuis avril 2020, la mairie a sa page facebook ! n'hésitez pas à la liker « Commune de Suze la Rousse ».

Nous vous souhaitons de passer de bonnes Fêtes de fin d'année dans la joie et la santé.

Bonne lecture !

Le Suzien est édité par la Mairie de la ville de Suze-la-Rousse • Directeur de la publication : Hervé Médina • Rédaction et réalisation : Blandine Fontaine, Carine Froment, Stéphanie Jouve, Sandrine Labaume, Pascale Léger, Rémy Parrier et Nathalie Sage • Crédits photos : Sandrine Labaume • La mairie de Suze-la-Rousse • Freepik • Pixabay • Conception graphique et impression : Burinter Communication • www.burinter.fr
Tirage : 1200 exemplaire • Distribué par l'ensemble des élus.

Le mot du Maire

Chères Suziennes, chers Suziens,

Voici « le Suzien », premier numéro du nouveau bulletin municipal. C'est un bulletin rajeuni, attrayant et imprimé à partir de papier issu de forêts gérées durablement qui vous sera distribué semestriellement.

Vous y trouverez la présentation des membres de l'équipe municipale, les projets à venir ainsi que les diverses informations sur la vie de notre village.

Ce bulletin vient en complément des informations qui se trouvent sur notre site Internet ainsi que sur la page Facebook créée récemment.

Comme vous l'avez certainement remarqué, La nouvelle municipalité a participé, dès le lendemain des élections, à des réunions de crise afin de faire face à l'épidémie. En effet, ce mandat ayant débuté en pleine crise sanitaire, dans une situation sans précédent a vu naître un grand élan de solidarité au sein de notre commune. Merci donc à tous, pour ces gestes du quotidien qui ont permis de maintenir ce lien social indispensable à chacun.

Merci aux soignants, aux services de secours ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvré pendant cette période de confinement pour le bien-être de nos aînés et de nos malades, en leur apportant des courses, des médicaments mais aussi du réconfort.

Cette crise n'est malheureusement pas terminée : la Drôme est en état d'urgence sanitaire, auquel vient s'ajouter le plan Vigipirate « urgence attentat ». Merci donc aussi à nos services d'ordre qui sont particulièrement sollicités.

Nous venons de vivre une nouvelle période de confinement pendant laquelle, malheureusement, de nombreux commerces de proximité et artisans ont été tenus de fermer leur porte, mettant une fois de plus leur outil de travail à mal. Plus que jamais soyons tous solidaires envers nos artisans et commerçants. C'est à la mesure de leur absence que nous nous rendons compte à quel point ils nous sont essentiels !

D'autre part, nos associations sont également mises en veille et attendent que les différents protocoles sanitaires permettent enfin la reprise de toutes les activités. Nous savons à quel point vous les attendez car elles seront aussi synonyme de la reprise d'une vie que nous souhaitons tous aussi normale que possible.

Pendant ce temps-là, d'importants dossiers sont en cours de réalisation sur Suze La Rousse : la déviation, le futur collège, la caserne des sapeurs-pompiers et la séparation des eaux parasites du réseau d'assainissement. La gestion de ces dossiers réclame à la fois combativité, attention et une énergie considérable.

Un grand merci également au personnel communal et aux membres de l'équipe municipale pour leurs implications et leurs soutiens au quotidien.

Malheureusement, en raison de cette crise, je ne pourrai pas vous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux. J'espère que les mois à venir seront meilleurs et j'aurai plaisir à revoir chacun d'entre vous dans les rues, les commerces et les différentes manifestations de notre village.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente année 2021, remplie de santé, de joie et de bonheur.

Hervé Médina

Hervé Medina, Maire de Suze-La-Rousse
& le Conseil Municipal
vous présentent leurs

Meilleurs vœux pour l'année

2021

et vous adressent des pensées positives
afin de démarrer l'année avec optimisme !

Prenez soin de vous et de vos proches

En raison de l'épidémie de Coronavirus, la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes n'aura pas lieu.

Le bon sens pour Suze

Nous tenions à remercier une nouvelle fois nos électeurs pour la confiance envers notre liste « Le bon Sens pour Suze », confiance traduite par une défaite de simplement quelques dizaines de voix lors de la dernière élection municipale.

Le verdict des urnes a permis l'émergence d'un nouveau groupe représenté aujourd'hui au conseil municipal par Franck Carru, Pascale Léger, Philippe Princet et Blandine Fontaine.

Le renouveau se retrouve également avec cet encart libre réservé pour la première fois à la minorité.

L'intégration de vos représentants dans les nombreuses commissions se traduit par une participation effective de chacun à leurs travaux.

Nous remercions Monsieur le Maire d'avoir œuvré dès le début de son mandat pour un travail d'équipe et d'avoir facilité notre intégration. Nous ne dirigeons pas la Commune, mais nous participons activement aux prises de décisions et aux échanges lors des Conseils.

Nous nous réjouissons que certains projets que nous avons portés se réalisent et traduisent une volonté de progresser en commun avec comme seul objectif l'intérêt général de notre village. Les finances et les grands projets déjà engagés ne permettront pas la réalisation immédiate d'investissements, par exemple l'embellissement du village, la réfection des voies communales ....

En cette période de crise sanitaire et économique, il convient de rester vigilant, solidaire et confiant en l'avenir.

Prenez soin de vous et de vos proches, nous restons à votre disposition.

Franck Carru, Pascale Léger, Philippe Princet & Blandine Fontaine

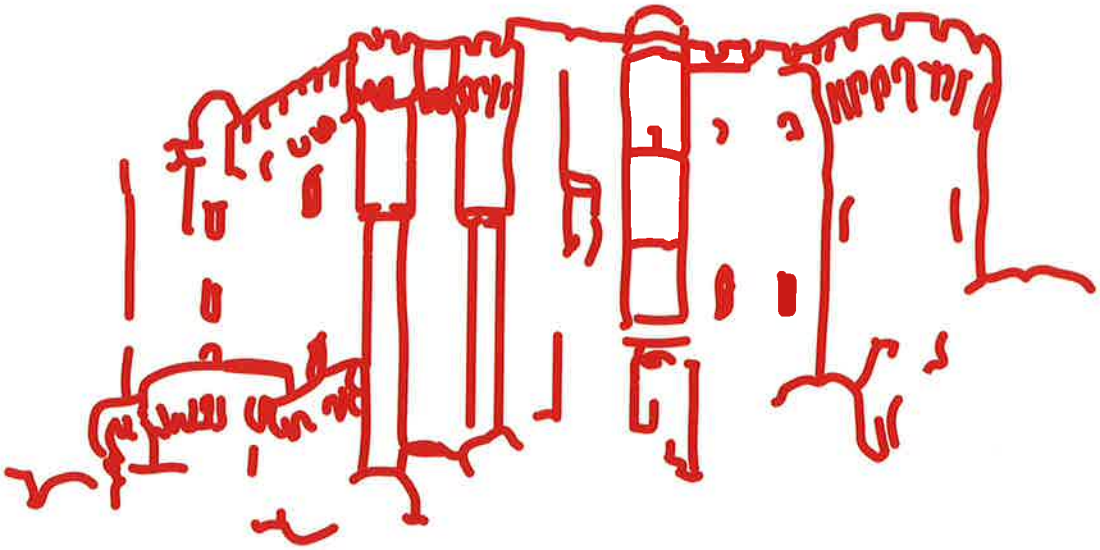

La composition des commissions

Les élus

Françoise ALIBERT

Jacques Aubert

Roger Aulagne

Florian Bethe

Franck Carru

Héléna Chaffois

Jean-Marc Chauvin

Blandine Fontaine

Carine Froment

Gérard Guérin

Stéphanie Jouve

Sandrine Labaume

Pascale Léger

Frédéric Nieddu

Rémy Parrier

Karine Prieu

Philippe Princet

Nathalie Sage

Légende pictos

- CCAS
- Cœur de Village
- Enfance et Jeunesse
- Environnement
- Personnel / RH
- Finance
- Accessibilité bâtiments publics
- Plan communal de sauvegarde
- Urbanisme
- Voirie

Les membres extérieurs

Jean-Claude DUFRAISSE

Marie-Laure GUILLOT

Elisabeth GUYOT

Jean-Marie JOLIVET

Marie-Claude LEFORT

Joseph MORTELETTE

Patricia PICARD

Laurence QUERENGHI

Amandine SEVERAC

Zoom commission

Jeunesse et Sport

Cette toute nouvelle commission est en pleine création ! Son accueil auprès des collégiens a connu un vif succès ! Elle entrera en fonction dès janvier.

Elle sera constituée d'élèves des classes de cm2, 6ème, 5ème, 4ème,3ème et lycée, ainsi que de 2 adultes extérieurs au conseil municipal et 4 élus.

Ses objectifs:

- Réunir et écouter la jeunesse Suzienne
- Leur permettre de s'épanouir de s'occuper et de grandir au sein de leur village
- Établir ensemble des projets et/ou des activités de la création à leur réalisation *(pour qui ? quand ? où ? financement ? autorisations ?...)* pour leur permettre de prendre part à la vie communale...

Création d'une commission jeunesse et sports

Ouverte à tous les jeunes suziens du CM2 à la 1ere ou équivalent

Viens proposer tes idées et t'investir pour ton village

Dossier de candidature à récupérer en mairie ou à télécharger sur le site de la mairie

Date limite de candidature le vendredi 6 novembre 2020

Cœur de village

La commission travaille sur les projets de valorisation du patrimoine et sa mise en valeur touristique. Elle propose des actions au conseil municipal qui est l'organe décisionnaire.

En plus de 6 élus du conseil municipal et de monsieur le maire, la participation a été élargie à des habitants de Suze la rousse à titre personnel ou en tant que membre d'association sur proposition de monsieur le maire et après acceptation par chacun de la charte de fonctionnement.

Cette ouverture doit permettre à la commission d'élaborer un projet ambitieux cohérent à moyen terme.

Il fera l'objet de concertation avec les autorités départementales *(conservatoire du patrimoine, architecte bâtiment de France, office de tourisme)* et avec les habitants de Suze par des réunions d'échanges sur les pistes envisagées. Ce plan permettra au conseil municipal et en fonctions des moyens disponibles de choisir l'ordre et les dates de déroulement des phases du projet et de garder le cap afin d'éviter bricolage et dispersion.

En attendant et dans l'immédiat, des actions d'urgence ont été proposée au conseil pour des aménagements de voie de circulation piétonnière. La commission est à l'écoute des suziens et les avis et conseils peuvent lui être adressés à tout moment.

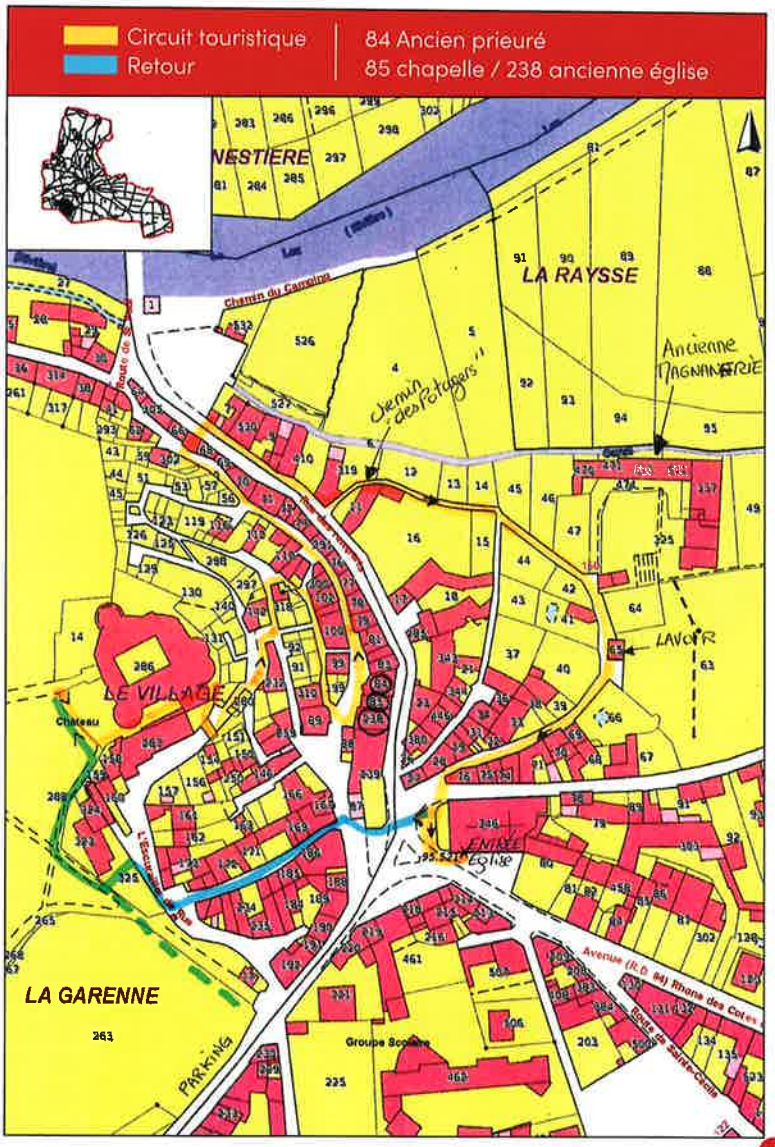

En bref

La caserne des pompiers

Le bornage du terrain est réalisé et nous sommes en cours d'acquisition du terrain *(derrière la cave la Suzienne)* **les travaux devraient commercer en janvier 2022 pour une livraison au troisième trimestre 2022.**

CCAS

En raison de la crise sanitaire, cette année, les colis de Noël de nos aînés ont été distribués directement aux bénéficiaires par les élus de Suze la Rousse.

Livraison des colis aux ainés. Mr le Maire et Françoise Alibert, Adjointe, responsable CCAS

Recensement

La campagne de recensement qui devait avoir lieu en ce début d'année 2021 **est repoussée à 2022** compte tenu du contexte sanitaire.

Le collège

Avancement chantier nouveau collège : les derniers terrains sont en cours d'acquisition, les vignes ont été coupées, les fouilles archéologiques sont en cours. L'objectif du département est de le **livrer pour la rentrée scolaire de septembre 2023. Le début des travaux est prévu en Septembre 2021 et la fin pour Juin 2023.**

Eaux usées

Travaux de séparation des eaux usées / Assainissement

Au moment où le bulletin paraîtra les travaux de séparation des eaux parasites rue des remparts seront terminés et le revêtement de la chaussée refait entièrement par les services du département.

Ces travaux ont été source de désagréments mais ils étaient indispensables !

Merci à tous pour votre patience !

Voûte d'une ancienne canalisation

Eclairage public

Nous avons 320 points lumineux dans le village.

Leur remplacement a débuté route de Sainte Cécile et impasse le Jujubier, pour un coût de 650 euros l'unité. Il se fera de manière progressive pendant la durée du mandat.

Nous avons commencé à faire un inventaire des lampes, celles au sodium seront remplacées petit à petit par des lampes Led.

La Fibre arrive !

Les travaux se poursuivent par la Société Ardèche Drôme Numérique *(ADN)*.

Après l'installation d'un poste de branchement fibre derrière la caserne des pompiers (photo), route de Bouchet, les travaux d'aiguillage de la fibre optique sont en cours sur les voies principales *(avenue des Côtes du Rhône + route de Tulette + route de Ste Cécile)*.

Zoom Commune

Cantine

Cantine maternelle Sylvie Motte, Marie Chollet et Sandrine Rocamora

La cantine accueille à 11h30, 4 jours par semaine, une moyenne de 150 enfants par service.
Les repas sont élaborés à Rognonas par la société Terres de Cuisine et livrés en liaison froide tous les jours.
Les menus sont équilibrés par une diététicienne, ils comportent un élément bio par jour, un menu végétarien est proposé chaque semaine.
La cantine est ouverte aux enfants scolarisés dans les écoles communales, dès l'âge de 3 ans révolus.
Les inscriptions se font sur internet sur le portail famille accessible depuis le site de la commune :

- **https://suze-la-rousse.argfamille.fr**
- **contact : 04 75 04 48 36**
- **Mail : portail.famille.suze@gmail.com**

Au préalable, passer en mairie pour l'obtention du code de connexion. L'inscription est obligatoire au plus tard la veille à 14h45 *(ou le vendredi 14h45 pour le repas du lundi).*

Le tarif est de 3.60 € par repas. Les paiements s'effectuent par carte bancaire sur le portail famille ou en mairie aux heures habituelles d'ouverture, par chèque à l'ordre du Trésor Public, ou en espèces.

Illuminations de Noël

Les illuminations de Noël sont installées depuis début décembre, **nous procédons au renouvellement des guirlandes dans leur totalité pour une durée de location de 3 ans.**

Leurs emplacements : Entrée du village, Grand Rue, route de st Cécile, route de Tulette, route de Bollene la suzienne, route de st Paul le pont du lez, Saint Turquois.

Un mât vient d'être installé à la halle aux grains pour recevoir un laser qui illuminera le parvis de l'église, et, nous avons prévu pour Noël prochain de rajouter une guirlande rue du foulon. Nous remercions les propriétaires qui nous ont autorisés l'accroche des guirlandes sur leurs façades.

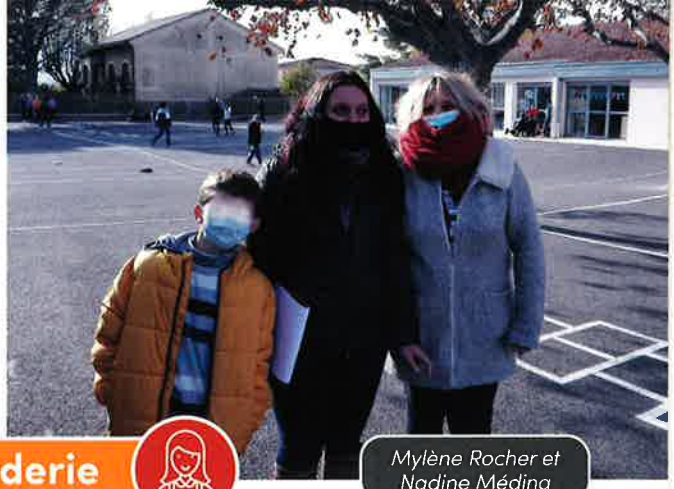

Mylène Rocher et Nadine Médina

Garderie

La garderie périscolaire est ouverte le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30, en période scolaire.

La facturation s'effectue à la demi-heure. Le paiement se fait sur internet sur le Portail Famille.

Tarif : 0.80 € la demi-heure

Les enfants sont accueillis par 3 animatrices à partir de 3 ans. N'oubliez pas que l'utilisation peut être exceptionnelle et ponctuelle.

1,2,3 rentrée !

Malgré des recommandations sanitaires strictes, le 3 septembre la rentrée scolaire s'est déroulée presque normalement ; les enfants de l'école primaire ont été accueillis au portail par leur enseignant.

A la maternelle, les parents ont pu accompagner leurs enfants à l'intérieur avec bien sûr le port du masque obligatoire et gel hydroalcoolique à l'entrée.

Quant à la cantine, les enfants sont placés par classe et les tables sont désinfectées après chaque passage.

Les effectifs sont de 235 élèves : 72 élèves en maternelle et 163 en primaire.

Nous remercions l'ensemble du personnel et les enseignants pour leur mobilisation active et nous espérons que cette année scolaire 2020/2021 se déroulera dans de bonnes conditions.

Françoise Alibert, Adjointe aux affaires scolaires.

Cimetière

Un des portails du cimetière a été réparé et les petits parkings ont été regoudronnés car les nombreuses racines pouvaient provoquer des chutes.

La voirie qui repart en direction de la route de Tulette a été refaite aussi avec des places de parking signalées au sol ainsi qu'un chemin piéton.

Nous trouvons scandaleux les vols fréquents sur les tombes de fleurs, de plantes, de plaques, et nous en appelons à votre vigilance.

Zoom associations

Le comité des fêtes

Une nouvelle équipe pour le Comité des Fêtes de Suze la Rousse.

C'est en Janvier qu'un nouveau bureau et une nouvelle équipe ont été élu lors de l'assemblée générale. Celle-ci se compose de 14 bénévoles, tous ayant la même volonté, faire vivre et découvrir notre beau village !

Lors des premières réunions, l'équipe avait établi un programme festif et original. Suite à la crise sanitaire, tout est tombé à l'eau !

Malgré toutes les directives liées à cette crise, le comité a voulu divertir les Suziens et proposer **3 nouvelles animations pour la commune :**

Tout d'abord, **SUZ'ESTIVALE** *(10 Juillet et 14 Août)*. Un concept Bar à Vin extérieur destiné à mettre en avant les commerçants et vignerons Suziens.

Au programme : Planches de Charcuteries, Planches de Fromages, Plateaux de Fruits Frais, Pain Artisanal, Dégustation de vin et Groupe de Musique Pop/Rock...

Nous remercions les commerçants et vignerons qui ont participé à ces deux belles soirées.

Ensuite, nous avons créé le **1er TROPHÉE DES CÉLÉBRITÉS DE SUZE LA ROUSSE** *(25 Juillet)*. Un concours de pétanque VIP ouvert au Public suivi d'un repas dansant le soir *(Paëlla)*.

La volonté du comité des fêtes était de mettre en avant notre village et son beau château auprès des célébrités et des visiteurs.

Pour ce faire, nous avons pu compter sur le soutien des entreprises et commerçants de Suze et ses alentours pour financer à 100% ce projet. Merci à eux pour leur confiance !

Les célébrités présentes ont pu passer le Week-end à Suze, visiter notre château, déjeuner et diner dans nos restaurants, se loger dans nos chambres d'hôtes et découvrir nos vins !

Nous les remercions pour leurs présences mais aussi pour la lumière apportée sur notre village, notamment sur les réseaux sociaux, tout au long de leur séjour.

Enfin, **le Concours du plus beau sapin de Noël Suzien**.

En effet, l'interdiction de rassemblement nous a orienté vers une animation « numérique » avec une volonté dominante : soutenir les commerces Suziens!

Pour cette raison, une partie importante des recettes collectées lors des animations de cette année a été versée aux commerçants contre un lot qui a alimenté les 5 récompenses du concours.

Pour l'instant, et au vu de l'évolution de la crise sanitaire, nous mettons en attente les animations, mais soyez-en sûr, nous saurons rebondir quand les conditions sanitaires seront revenues à la normale.

« Je tiens tout particulièrement à remercier toute l'équipe du comité des fêtes. Celle-ci a donné toute son énergie pour l'organisation de ces événements. Malgré les conditions qui étaient très particulières, chacun a beaucoup pris de son temps personnel pour permettre aux habitants de notre commune de se divertir.

Merci aux Suziens d'avoir répondu présents lors des animations proposées, vous êtes les acteurs majeurs de la réussite de nos actions.

Pour finir, Merci à toute la Municipalité, les employés municipaux, l'équipe municipale et Mr le Maire, qui nous ont soutenus dans tous les projets que nous leurs avons proposé ».

De belles choses sont encore à faire pour notre village, l'avenir est devant nous ! ».

Benoit FODERA

Président du Comité des Fêtes de Suze la Rousse

1er Trophée des célébrités

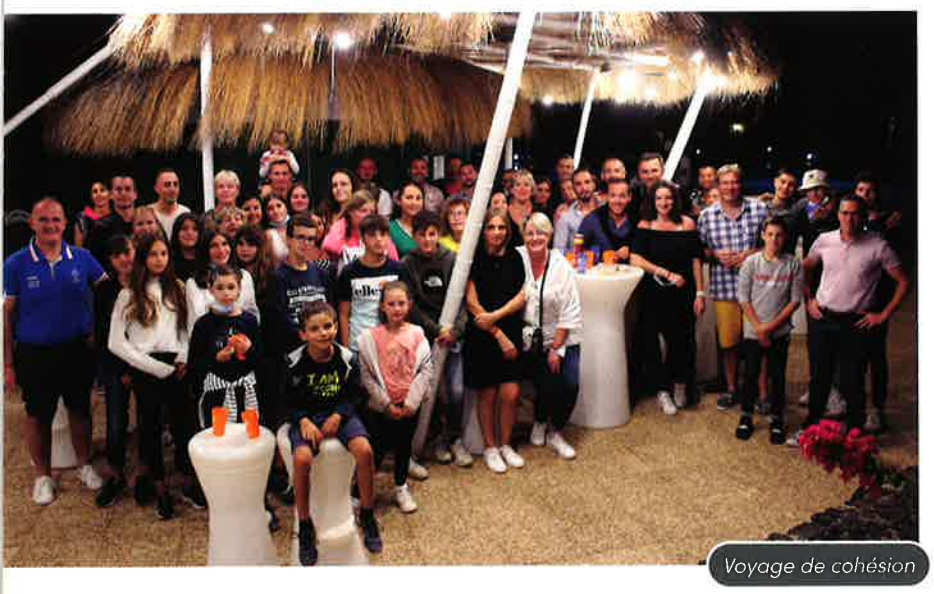

Voyage de cohésion

Jumelage Suze/Gouvy

Depuis la création du jumelage, c'est la première fois que les retrouvailles annuelles avec nos amis belges n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Toutefois, le comité de jumelage de Gouvy a eu la bonne idée d'organiser « au pied levé » **une rencontre en visio, le dimanche de Pentecôte**. Malgré quelques problèmes matériels et techniques plusieurs personnes ont répondu présentes. Nous avons ainsi partagé, durant une heure, un bon moment de convivialité

Les festivités prévues en 2020 sont reportées en 2021. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir nos amis gouvions le week-end de la Pentecôte *(du vendredi 21 mai fin de journée, au mardi 25 mai tout début de matinée).*

Le programme ne sera dévoilé qu'au dernier moment, mais nous avons prévu de faire intervenir plusieurs associations suziennes.

Nous tenons à remercier la nouvelle municipalité qui va continuer à soutenir le jumelage.

Nous espérons que les personnes qui ont manifesté l'année dernière, leur intention d'intégrer le groupe soient toujours intéressées et que d'autres viendront les rejoindre.

N'hésitez pas à prendre contact avec Véronique GERARD au 06 86 18 24 83 Vous pouvez aussi vous inscrire directement à la Mairie.

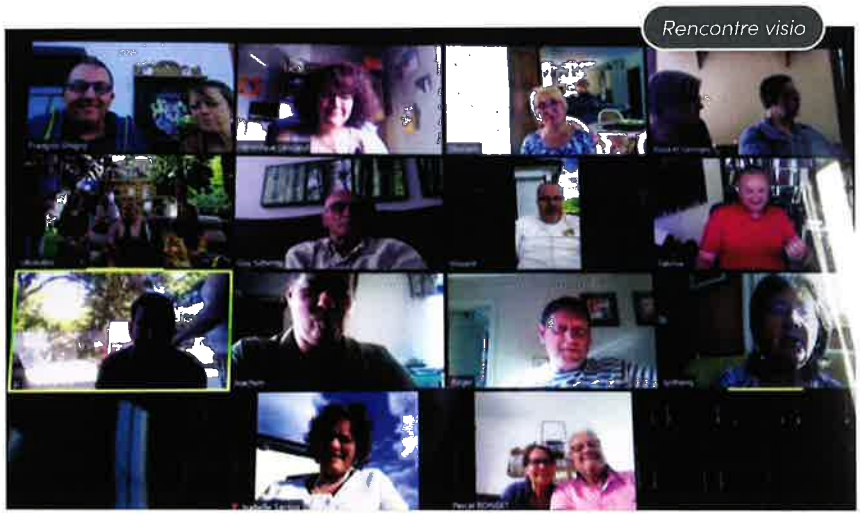

Rencontre visio

Les pompiers

L'amicale regroupe les sapeurs-pompiers volontaires, les retraités actifs ainsi que les vétérans dans une association loi 1901. Notre amicale est un élément indissociable de la vie du centre d'incendie et de secours de Suze La Rousse. Elle est source de convivialité, elle resserre les liens entre les sapeurs-pompiers, le but premier de notre association est de venir en aide à nos membres et apporte un réel soutien moral.

Depuis des années, les sapeurs-pompiers œuvrent au sein de l'amicale pour préserver ses valeurs. Elle est la cohésion, la solidarité et l'amitié de notre centre de secours. Elle permet de se retrouver ensemble sur des actions festives, sociales, sportives, etc... afin de maintenir la cohésion du groupe et de tisser des liens plus fort.

L'amicale souscrit à des assurances prévues pour venir en aide aux sapeurs-pompiers dans le cas d'accidents ou de maladie malheureusement toujours possible et aussi, en cas de décès, pour venir en aides aux veuves et à leurs enfants.

La distribution du calendrier va se faire sous certaines conditions, compte tenu du contexte sanitaire que nous connaissons tous :

- Port du masque obligatoire
- Distanciation d'un mètre minimum
- Désinfection des mains

Il est impératif de recevoir les pompiers à l'extérieur

Votre don de préférence par chèque. Les dons des calendriers sont importants pour la vie de notre amicale.

« L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Suze la rousse vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année dans ce contexte si difficile en espérant se rassembler l'année prochaine pour la fête de la Bourgade. Prenez soin de vous et de votre famille ».

Le président, Matthieu Monier.

Bien vivre à Suze

Règles de bon voisinage

En référence à l'arrêté n° 2015183-0024 réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme :

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés *(industriels, agricoles, horticoles...)*, sont interdits, lorsqu'ils sont sources de bruit : Mettre un sens interdit avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi ; toute la journée les dimanches et jours fériés ; sauf en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens. Pour l'agriculture, la notion d'urgence recouvre notamment les soins aux animaux, les travaux de récolte, la protection des plantes *(gel, grêle...)* ainsi que les opérations de conservation des récoltes.

PROPRIETES PRIVEES

Article 12 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Article 13 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h 30.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

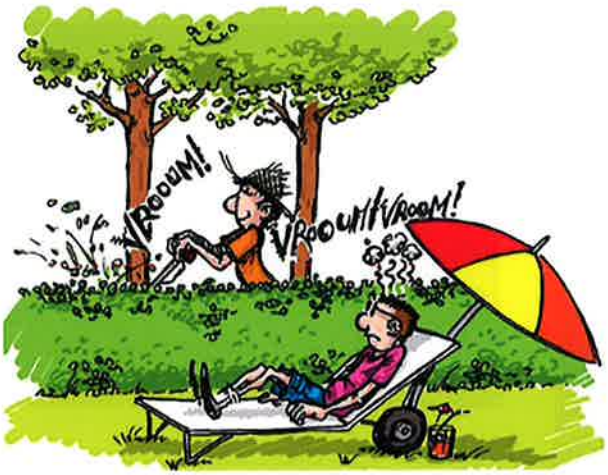

Crotte à la fin !

Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire du chien, emballées dans un sac hermétiquement clos et jetées dans une poubelle.
3 bornes de propreté canine sont à la disposition des propriétaires de chiens aux endroits suivants :

- Au coin de l'Office de Tourisme
- A côté du garage municipal, place du Champs de Mars
- Calade Vieux village

Les propriétaires d'animaux peuvent ainsi se munir d'un sachet plastique afin de respecter la salubrité de notre beau village.

Déchets ménagers et tri

Nous devons faire encore plus d'efforts pour trier et valoriser nos déchets pour le bien de tous et de la planète !

A la lumière des données fournies par la CCDSP Communauté de Communes Drôme Sud Provence, en charge de la compétence collecte et élimination des déchets ménagers et assimilés, nous pouvons constater **une augmentation du tonnage des déchets recyclables** *(18 tonnes)*, nous pourrions relativement nous en réjouir mais **la quantité des déchets ménagers par Kg/habitant reste très élevée**. Ces éléments nous invitent à sérieusement réfléchir sur notre façon de consommer.

Vous n'avez pas encore votre carte d'accès à la déchèterie ? demandez-la en mairie, elle est gratuite !

	DONZÈRE	MALATAVERNE	ST PAUL 3 CHÂTEAUX	SUZE LA ROUSSE
Lundi	8h-11h50 13h30 - 16h20	8h-11h50	14h-18h	9h-12h 14h-18h
Mardi	8h-11h50 13h30 - 16h20	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Mercredi	Fermée	13h-16h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-11h50 13h30 - 16h20	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-11h50 13h30 - 16h20	13h-16h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Samedi	8h-11h50 13h30 - 16h20	8h-11h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Dimanche	Fermée	Fermée	9h-12h	Fermée

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Infos Tri

Quoi de neuf ?

Nouveaux commerçants, artisans, déménagements ! Tout y est, ou presque !

Info dernière minute !

Le cabinet infirmier de Suze, déménage au 54 avenue des Côtes du Rhône et rejoint ainsi Anne Sophie SERET Pédicure Podologue et Emeline Ugolini - Kinésithérapeute.

Etat civil

Naissances

DELILLE DOMENECH Tyler, Tiago	11 janvier 2019
LANET Théo, Florian, Gabriel	13 mai 2019
BEN SLIMEN Nahla	15 mai 2019
RENARD Marius, Henri	16 juin 2019
HELLET Lya, Callista	09 août 2019
VER POORTEN Mathys	11 septembre 2019
BERBIGIER Noah, Manu	06 octobre 2019
GOUMARRE Cataleya	27 décembre 2019

Mariages

JUAN Loïs, Dan, Ken et GUIRONNET Laetitia	27 avril 2019
FESCOURT Quentin, Pierre et CHANDIVERT-CLIMENT Stéphanie, Marguerite, Jacqueline	25 mai 2019
CHALLIAS Christian, Nicolas et ROYER Chrystel, Yolande, Joceline	22 juin 2019
COCCIOLO Kévin, Fernando et PAYET Marlène	7 octobre 2019

Décès

JOLY Germaine, Marie, Renée veuve MARQUIS	03 janvier 2019
DAURYS Jean, Justin	10 janvier 2019
PRADELLE Marie-Jeanne veuve OUBASSELAM	09 janvier 2019
LÉPINE Christian, Marie, Léon	24 janvier 2019
BAYON DE NOYER Jean, François, Régis, Marie	28 janvier 2019
MEYER Marc, Paul	31 janvier 2019
PARADIS Marcelle, Lucienne veuve BRES	02 février 2019
MONNIER Suzanne, Denise veuve MARCEL	05 février 2019
ZORZIN René, Gilbert	12 février 2019
BONFILS Jacqueline, Raymonde veuve BERBIGIER	08 février 2019
JENCEL Suzanne, Hortense veuve MOUTON	15 février 2019
JEANBLANC Raymonde, Hélène veuve GIRAUD	25 février 2019
PERRENOUD Danièle, Renée	27 février 2019
SIMIAN Danielle, Monique épouse ROUX	03 mars 2019
RICHARD-BERLAND Marcel, Auguste	19 mars 2019
SERRE Auguste, Henri	02 mai 2019
COTREL Michel, Pierre	09 mai 2019
POMMIER Edmée, Marie veuve BOURDEAU	08 juin 2019
FOSSOYEUX Pierre, Jean, Paul	29 juin 2019
FESCOURT Quentin, Pierre	10 juillet 2019
LOISEAU Thierry, Lionel	25 juillet 2019
CHARLOT Roger-Raymond, Berthier	11 septembre 2019
SAEZ Isabel	15 septembre 2019
JULLIEN Maurice, Gabriel	18 septembre 2019
POGGI Gaston, Denis	19 septembre 2019
ARCHIMBAUD Michelle, Anne, Marcelle veuve DUPOUX	29 octobre 2019
BELLION Roger, Paul	20 décembre 2019
BERTINO Romain, Marie	31 décembre 2019

L'accord des familles a été demandé pour publication dans ces pages.

Permanences en mairie

Assistante sociale Les 1er et 3ème mardis matin de chaque mois - Sur rendez-vous au 04 75 04 94 90 *(CMS Centre Médico Social)*

Mission Locale Jeunes *(16-25 ans)* Les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois - Sur rendez-vous au 04 75 96 80 40

Conciliateur de Justice Le 1er jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 75 04 81 22

Pimms Mobile *(point d'accueil Multi services Mobile)* : Place du champ de Mars - Le 2ème lundi du mois de 10h à 12h sans rendez-vous ou avec au 04 69 14 30 30

Numéro urgences COVID

Un numéro de téléphone d'urgences sociales Covid Drômois

Le Département de la Drôme, en lien avec les services de l'Etat, met en place un numéro de téléphone d'urgences sociales Covid pour informer et orienter les Drômois confrontés à des difficultés sociales ou économiques liées à la crise sanitaire : **04 75 79 70 33 du lundi au vendredi de 13h à 17h30**

Au bout du fil, une équipe de travailleurs médico-sociaux à qui expliquer les problèmes rencontrés. Une écoute attentive et bienveillante, pour vous informer, vous orienter vers les services les plus pertinents en fonction de la situation rencontrée et vous soutenir dans ces moments compliqués.

Cette plate-forme d'écoute, d'information sur les droits sociaux et dispositifs d'accompagnement, s'inscrit dans la volonté du Département de venir en aide aux Drômois durant cette période critique et de répondre avec efficience à leurs attentes via des services de qualité.

Une expérimentation inédite en Auvergne Rhône-Alpes, menée avec l'aide financière de l'Etat.

Tu as le droit...

Tous les enfants ont le droit d'être protégés.
C'est indiqué dans la **Convention internationale des droits de l'enfant.**

Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Permanences des élus

Monsieur le Maire Hervé Médina : Les mardis et vendredis matin de 9h à 12h

Madame la 1ère adjointe Nathalie Sage : le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h

Monsieur Gérard Guérin adjoint aux services techniques : le vendredi matin de 9h à 11h

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous.

MAIRIE SUZE-LA-ROUSSE
28 Place du Champ de Mars – BP 28 - 26790 Suze-la-Rousse
Téléphone : 04 75 04 81 22
Télécopie : 04 75 98 25 86
Email : mairie.suzelarousse@orange.fr
Site internet http://www.mairie-suze-la-rousse.fr/
Facebook : Commune de Suze la Rousse

Le mot des élus

Hervé Médina Maire

« Dans un contexte difficile, une équipe au travail avec la démocratie comme ligne de conduite. »

Françoise ALIBERT
Adjointe

« Energie et volonté pour nos enfants et nos ainés ! »

Jacques Aubert
Conseiller

« Partage et communication permettent une meilleure compréhension de nos projets »

Roger Aulagne
Conseiller

« Tout va bien pour moi dans le conseil »

Florian Bethe
Conseiller

« Enthousiasme, réactivité et bonne entente. »

Franck Carru
Conseiller

« Responsabilités, engagement, partage et optimisme. »

Héléna Chaffois
Conseillère

« Partage et motivation. »

Jean-Marc Chauvin
Adjoint

« Persévérance, détermination, responsabilité »

Blandine Fontaine
Conseillère

« La volonté est le moteur des possibles. »

Carine Froment
Conseillère

« Une équipe qui travaille main dans la main pour notre village. »

Gérard Guérin
Adjoint

« J'ai beaucoup d'enthousiasme et de détermination pour assumer mes fonctions. »

Stéphanie Jouve
Conseillère

« Une équipe solide de personnes impliquées. »

Sandrine Labaume
Conseillère

« Seul on va vite, ensemble on va plus loin. »

Pascale Léger
Conseillère

« Confiance, dialogue, bonne coopération. »

Frédéric Nieddu
Conseiller

« S'investir ensemble pour améliorer le bien-être du village. »

Rémy Parrier
Conseiller

« Là où se trouve une volonté, il existe un chemin. »

Karine Prieu
Adjointe

« Un engagement collectif pour travailler sur des projets pour tous les suziens dans le respect des contraintes budgétaires. »

Philippe Princet
Conseiller

« Vigilance, patience, ouverture. »

Nathalie Sage
1ère Adjointe

« Motivée et enthousiaste pour le village. »